



Communiqué de presse - Paris, le 9 décembre 2024

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 13 DECEMBRE

Premiers chiffres du Baromètre du mécénat d'entreprise en France, édition 2024 :

**Dans un contexte politique national plein d'incertitudes,
le cap des 170 000 entreprises mécènes est franchi
pour soutenir toujours plus le financement de l'intérêt général !**

Depuis 22 ans, le Baromètre du mécénat d'entreprise, porté par Admical, analyse l'évolution du mécénat d'entreprise en France. Publiée tous les 2 ans, l'étude repose sur les données fiscales déclarées par les entreprises à la Direction Générale des Finances Publiques ainsi que sur les résultats d'une enquête téléphonique menée par l'IFOP pour le compte d'Admical.

Les premiers chiffres de l'étude soulignent la croissance de plus en plus importante de la pratique du mécénat au sein des entreprises :

- **Entre 2018 et 2023, le nombre d'entreprises déclarant des dons a été multiplié par 1,8 et le montant des dons déclarés par 1,4 pour atteindre le chiffre de 3 milliards d'euros en 2023.**
- Le nombre d'entreprises mécènes bénéficiant de la réduction d'impôt dépasse la barre des **170 000, contre 110 000 dans la dernière édition du Baromètre**. Les 3/4 des grandes entreprises sont mécènes, tout comme la moitié des ETI, 1 PME sur 3 et 1 TPE sur 20.
- Selon l'enquête IFOP-Admical, **17 % des entreprises mécènes ne déclarant pas leurs dons. Le montant de soutien global** des entreprises aux structures d'intérêt général s'établit donc à **3,8 milliards d'euros**, contre 3,6 milliards lors de la dernière édition du Baromètre.

« Cette nouvelle édition du Baromètre souligne à nouveau l'ancrage de plus en plus fort du mécénat dans les stratégies d'engagement des entreprises, grandes et petites, et leur volonté d'agir pour l'intérêt général, et ce, au plus près de leurs territoires ! » Yann Queinnec, Délégué général, Admical

Au-delà de ces chiffres en progression, le Baromètre 2024 conforte plusieurs **réalités constatées chaque jour par Admical** :

- **Le mécénat d'entreprise est incarné par l'engagement des TPE et PME** : elles représentent **97 % des entreprises mécènes** et **33 % du budget** de mécénat. **Les grandes entreprises**, quant à elles, représentent **39 %** du budget.
- **L'ancrage territorial s'accélère : 88 % des mécènes agissent au niveau local ou régional**, c'est 12 points de plus que lors de la précédente édition. **Renforcer l'ancrage territorial de l'entreprise** devient la deuxième motivation à faire du mécénat (36 %) avec une forte progression de 9 points, après l'expression et l'incarnation des valeurs de l'entreprise en recul (40 %) et devant la valorisation de l'image et de la réputation de l'entreprise en recul également (32 %). A l'échelle des régions, on peut noter les Pays-de-la-Loire et la Bretagne qui se distinguent particulièrement !
- **Un net essor du mécénat sportif** : les Jeux Olympiques et Paralympiques donnent un nouveau visage au mécénat d'entreprise. **Le mécénat sportif apparaît en tête du classement pour la première fois en budget de mécénat** (40 % du budget global du mécénat est dédié au sport, soit une progression de 12 points en 2 ans). **86 %** des mécènes du sport **soutiennent des associations sportives locales**.

« Néanmoins, cette progression du mécénat sportif d'un point de vue budgétaire se fait au détriment de la culture et du social, dans un contexte économique dégradé, avec un risque de baisse des subventions accru : c'est inquiétant ! » François Debiesse, Président, Admical

- **Le mécénat culturel conserve sa seconde position : 28 % des entreprises mécènes agissent dans le domaine culturel**. La musique reste le sous-domaine pour lequel les mécènes s'engagent en priorité et concentre les montants les plus élevés, suivi des arts visuels et du théâtre, comme il y a deux ans. Phénomène mesuré pour la première fois, 36 % des projets de mécénat culturel intègrent une dimension « mécénat croisé » en s'alliant principalement à des enjeux de formation, d'insertion professionnelle, de solidarité ou d'environnement.
- **Priorité au mécénat de compétences : 20 % des mécènes placent le mécénat de compétences dans leurs 2 priorités dans les 2 ans à venir**. Aujourd'hui, **16 %** des entreprises mécènes **proposent du mécénat de compétences**, un chiffre stable par rapport à la dernière édition, démontrant l'ancrage de la pratique. Les entreprises sont **plus ambitieuses dans le nombre de jours accordés aux collaborateurs** (39 % accordent 6 jours ou plus par an, soit une augmentation de 35 points).

« Malgré un contexte d'incertitudes, 74 % des mécènes souhaitent maintenir leur budget de mécénat au même niveau dans les 2 prochaines années. » Julie Bourdel, Directrice de la programmation et des études, Admical

Le Baromètre du mécénat d'entreprise est porté par Admical en partenariat avec le **MEDEF**, la **Fondation Groupe ADP**, le **ministère de la Culture**, le **ministère des Sports, de la jeunesse et la vie associative**, **Pro Bono Lab**, l'**Alliance pour le mécénat de compétences**, avec le soutien du **METI**, de la **CPME** et du réseau **Les entreprises s'engagent**.

INVITATION :

Nous vous invitons à participer à la **restitution nationale du Baromètre du mécénat d'entreprise en France** qui se tiendra dans le cadre d'une **Journée d'études intitulée « Regards croisés sur la philanthropie »** le **13 décembre prochain à l'Espace Reully**, conjointement organisée par Admical, France générosités et l'Observatoire de la Philanthropie de la Fondation de France. La matinée sera notamment consacrée à la présentation du 3ème Panorama national des générosités. Cet événement permettra de mieux comprendre les défis et opportunités du secteur et d'ouvrir un dialogue sur l'évolution du mécénat.

À propos du Baromètre

À l'image des années précédentes, cette 11ème édition est basée sur les données fiscales déclarées par les entreprises en 2023 à la Direction Générale des Finances Publiques ainsi que sur une enquête téléphonique structurée autour d'un questionnaire général et de 3 focus thématiques sur le mécénat sportif, culturel et de compétences, administrée par l'IFOP pour le compte d'Admical.

L'enquête a été menée par téléphone par l'IFOP pour le compte d'Admical auprès de 684 entreprises de plus de 10 salariés entre le 19 septembre et le 12 novembre 2024. Parmi elles, 232 entreprises mécènes ont été interrogées dont 91 mécènes du sport, 51 mécènes de la culture et 55 mécènes de compétences.

L'étude complète sera publiée en février 2025 et une étude sur le mécénat dans chaque région de France sera également diffusée à l'occasion des différentes restitutions régionales du Baromètre dans le courant de l'année 2025.

Une étude dédiée au mécénat dans les Hauts-de-France paraîtra à l'occasion du Mécènes Forum qui se tiendra à Lille en octobre 2025.

À propos d'Admical

Ensemble, libérons l'engagement des entreprises ! Admical est l'expert du mécénat d'entreprise en France. Le mécénat d'entreprise est un levier d'impact majeur pour accomplir les changements nécessaires à l'évolution de notre société vers des modèles inclusifs, durables et inspirants. Admical porte la cause du mécénat, délivre des compétences pour professionnaliser les acteurs du secteur et anime une communauté d'adhérents mécènes et porteurs de projets.

Contact presse

Marion Bruneel, Responsable communication et marketing Admical | 01 42 55 72 71 | mbruneel@admical.org

